

# Commune de BUSSY-ALBIEUX



## *Le Petit Messenger*



(petite devinette : où est ce lieu ?)

## Habitantes et habitants de la commune de Bussy-Albieux,

### Urbanisme :

#### Aire de jeux :

- Cette dernière a été complétée par deux tables de pique-nique. Elles ont similaires à celle installée sur la place de l'Eglise à côté du monument aux morts. Prochainement, de nouveaux arbres seront plantés au complexe afin d'en augmenter l'ombrage.

#### Eclairage jeu de boules et aire de jeux

L'amicale des Boules de Bussy- a contacté la mairie afin de pouvoir changer les candélabres qui éclairaient le terrain. Ces derniers étaient vétustes. Cette association a fourni les poteaux. Un devis a été présenté par l'entreprise MTE. Il s'élève à 2406.60€ HT. Cela a été l'occasion de pouvoir éclairer l'aire de jeux, d'un projecteur supplémentaire (environnant le poteau de basket). Ainsi, lors de manifestations telles que la fête du 15 août, il pourra fournir un éclairage suffisant. Cependant, ce dernier ne sera pas éclairé en continu, un interrupteur indépendant sera posé.

Le jeu de boules se compose de trois terrains pour la longue et d'un terrain pour la pétanque. La municipalité participera en partie au remblaiement, à hauteur de 25 tonnes de sable afin d'uniformiser le terrain de pétanque endommagé.



**Le PLU :** Le Conseil Municipal ne peut valider le PLU. Il est dans l'attente de données du Conseil Général : servitudes de recul pour les constructions le long des routes départementales, tous ces éléments devant être portés au dossier.

### Voirie :

- Lors du précédent Petit Messenger, il a été évoqué l'amélioration des chemins d'Albieux (640 m), du Bost (580m + 235m), du Payet (410 m), le Bourg (vers le pont : 8 m) et la montée de l'Aiguille (50 m). Ce qui représente une longueur totale de 2,15 km. Les travaux ont eu lieu fin octobre. La commission étudie de nouveaux besoins.
- Mise en place de radars pédagogiques : Nous nous associons avec 3 autres communes pour acheter ce matériel. Ces derniers sont mis en circulation afin de pouvoir faire connaître à nos conducteurs intempestifs le risque que peut engendrer un dépassement de vitesse « *Si nous pouvons contribuer à sauver des vies, n'hésitons pas* ». Ainsi, les 4 communes qui ont participé à ce projet verront l'implantation de ces derniers en bordure de leurs voies à tour de rôle.
- Les chemins : grâce à l'équipement de la commune, l'employé communal a pu débroussailler plus de 50 km de chemins avant fin octobre.



**La Bibliothèque :** Cette dernière a dû fermer ses portes du 5 au 23 juillet 2011. Le plancher de la mezzanine avait gonflé et s'était écarté. D'autre part, de petites boules de polystyrènes apparaissaient régulièrement. Les assurances des entreprises concernées ont pris à leur charge ces frais en collaboration avec l'architecte. Les enfants ont pu regagner leur espace bibliothèque dans la mezzanine qu'ils apprécient toujours autant.

**Mise en sécurité et accessibilité de la salle polyvalente :** la salle des fêtes a été construite en 1982. Elle a été rafraîchi en 1998. Une remise aux normes s'avère nécessaire. La salle polyvalente est louée régulièrement au public (à titre d'exemple pour l'année 2011 : 38 week-end sur 52). Une première estimation de ce bâtiment s'élève à 99 181,56€ H.T., le Conseil Municipal approuve le projet estimatif et sollicite une aide du Conseil Général.

**RPI :** Cette rentrée scolaire 2011-2012 s'est déroulée avec un peu de difficulté. L'Etat a attendu fin août pour accorder le renouvellement des embauches de notre personnel en contrat de travail aidé (CAE). Ainsi, il a fallu trouver les solutions les plus adaptées en un « *minimum de temps* » pour permettre à tous les

enfants du RPI d'être accueilli dans de bonnes conditions à la rentrée. Après un certain nombre de relances auprès de Pôle Emploi et d'échanges entre les trois communes, nous avons pu encadrer nos chers chérubins. Nous accueillons cette année 106 élèves sur le RPI.



A Bussy-Albieux, Marion Bouligaud assure la classe des 14 CM1 et des 11 CM2 à temps partiel (80%), en alternance avec Philippe Russier Le temps de midi, les enfants sont accompagnés par Brigitte Gourdon à la cantine.

A Arthun, Julien Jacquet (nouvellement titulaire du poste) suit les 12 CE1 et les 10 CE2. Ils sont accueillis par Monique Devaux qui assure aussi le temps de cantine

A St Sixte, 15 GS et 15 CP ont pour enseignant Fabrice Didier. Dans la seconde classe se retrouve la maternelle : 13 PS et 16 MS avec Claudine

Extrat. Ces derniers sont suivis par Magalie Marcoux et Mélissa ... L'effectif grandissant, il est envisagé de faire une demande d'ouverture de classe auprès de l'Inspection Académique, en souhaitant que celle-ci puisse aboutir,...

### Divers :

**Le SPANC** (service public pour l'assainissement non collectif) : Après le contrôle de diagnostic, la phase de contrôle de bon fonctionnement débute. Cette nouvelle étape s'étalera sur 5 ans avec un coût de redevance inchangé (à savoir 100€). Il est utile et nécessaire de rappeler que ce nouveau contrôle est imposé par la législation européenne au même titre que le diagnostic déjà réalisé. Le passage du technicien, Romain PIPIER, devrait s'effectuer sur la commune à partir de 2013.

Pour vous informer sur les contrôles de bon fonctionnement, les filières d'assainissement non collectif nouvellement agréées et les bons gestes à avoir pour respecter son assainissement, une réunion publique sera organisée pour la Communauté de Communes le 19 janvier 2012, à 20 heures à la salle des fêtes de Trelins.

Si vous souhaitez effectuer une mise aux normes volontaire de votre système d'assainissement, vous devez contacter le SPANC, qui détachera gratuitement un technicien pour vous conseiller et assurer le suivi du chantier. Dans le cas d'une installation d'un système d'assainissement pour une construction neuve, le coût du suivi (obligatoire) effectué par le SPANC s'élève à 200€.

*Petit rappel*, en cas de vente immobilière, le vendeur devra présenter un rapport de contrôle de moins de 3 ans et l'acquéreur devra réaliser, si besoin, les travaux de mise en conformité dans les 12 mois qui suivent la transaction. Le coût pour réactualiser un nouveau rapport est fixé à 100€

Pour toutes vos questions concernant l'assainissement non collectif, veuillez prendre contact avec les services du SPANC au 04-77-58-46-86.

**La boulangerie :** Notre boulangerie café a fermé ses portes fin novembre. Nous souhaitons une bonne et heureuse retraite à Monsieur et Madame Courpière, ils partent s'installer au Mayet Montagne (Allier). Un dépôt de pain et vente de viennoiseries est assuré par Monsieur et Madame Fayolle en attendant la réouverture d'un nouveau commerce par Monsieur Pluvinage dans quelques mois après travaux.

**Le repas du CCAS :** Cette année 39 femmes et 27 hommes ont plus de 70 ans. Parmi ces 66 personnes notons que 23 dames et 11 messieurs dépassent les 80 ans ! Nos doyens sont : Gabrielle Crozet et Georges Cheminal qui ont plus de 90 ans. Mme Barou vient de nous quitter à l'âge de 91 ans.

Le repas, offert par le Comité des Œuvres Sociales et le CCAS, a eu lieu au restaurant « le Chêne » à Viollay le samedi 15 octobre. Les 29 personnes qui n'ont pas pu s'y rendre recevront le traditionnel colis la semaine avant Noël, ainsi que Eugène Lafond, Pierre Essertel et Anaïs Dumas actuellement hospitalisés.

Photo à insérer

**Le Téléthon :** Le soleil du samedi 3 décembre a encouragé les 630 marcheurs à arpenter les divers chemins tracés par les bénévoles. Des animations diverses et variées et la traditionnelle soupe aux choux de la soirée ont permis de réaliser une recette totale de 10 695€.

Bravo aux trois organisatrices (Séverine, Isabelle et Caroline), à leur équipe dynamique et à tous les bénévoles toujours présents.



**Vœux du Maire :** Monsieur le Maire et ses conseillers vous invitent :

**Dimanche 8 janvier 2010 à 10h30**

**Salle des fêtes**

Toute la population y est cordialement conviée. Les nouveaux arrivants auront l'occasion de se faire connaître. Le verre de l'amitié vous sera offert.

*Bonnes fêtes*

.....

Réponse de la petite devinette du petit messager n°5 : Il s'agissait de le Croix d'Albieux (située sur la route d'Albieux qui rejoint la route de Cezay) à droite en montant. Cette dernière date du ..... .

Proverbe: « Décembre trop beau, été dans l'eau »



*(ci-joint, liste des manifestations diverses des associations de la commune)*

*La Municipalité*

## BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque sera fermée les samedis 24 et 31 décembre (veille de Noël et du jour de l'an).  
N'oubliez pas de venir samedi 17 décembre pour faire votre provision de livres pour les vacances de Noël.

## GYM VOLONTAIRE

Les cours seront suspendus du mercredi 21 décembre au mardi 3 janvier.